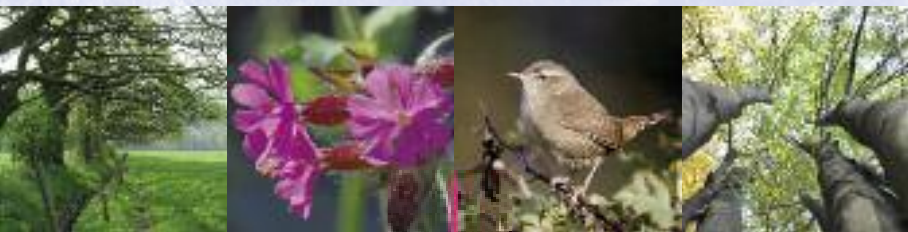


# Liège

---Accent nature...

Itinéraires pédestres  
à la découverte des espaces verts

## 7 Deux promenades à Jupille



Liège

**Cette publication est réalisée dans le cadre du Plan Communal de Développement de la Nature (P.C.D.N.).**

La Ville de Liège et ses partenaires (associations, écoles, particuliers...) unissent leurs forces pour mettre sur pied des actions destinées à protéger, restaurer et gérer le patrimoine naturel liégeois. Il s'agit de favoriser le maintien ou le développement d'un "maillage vert" le plus dense possible, tout en sensibilisant le grand public aux richesses naturelles de notre environnement immédiat.

Pour plus d'informations sur les activités du PCDN, faites-vous connaître ! 😊



### **Réseau écologique ? Maillage vert ?**

Dans les zones urbanisées et où l'utilisation du sol est intense, les milieux susceptibles d'accueillir la vie sauvage sont de plus en plus supprimés, altérés, éloignés les uns des autres et séparés par diverses « barrières » : immeubles, routes, espaces minéralisés...

Cette dégradation, ce morcellement limite le potentiel d'échange et de déplacement des plantes et des animaux, condition indispensable à la survie à long terme de leurs populations.

Créer un **réseau écologique** permet d'apporter une réponse à cette menace pour la biodiversité. Concrètement, il s'agit d'établir ou de rétablir la liaison entre les îlots de nature qui se retrouvent isolés les uns des autres par l'urbanisation. Ces liaisons, dont la trame constitue le **maillage vert**, peuvent prendre de multiples formes : haie vive au bord d'un chemin, mare, alignement d'arbres, talus non fauché, jardin nature admise...

# **T** • \---Accent nature...

**A 6 km à peine du centre de Liège, aisément accessible par les transports en commun, Jupille « sur Meuse » (à distinguer de Jupille « sur Ourthe », près de Rendeux), a de quoi surprendre.**

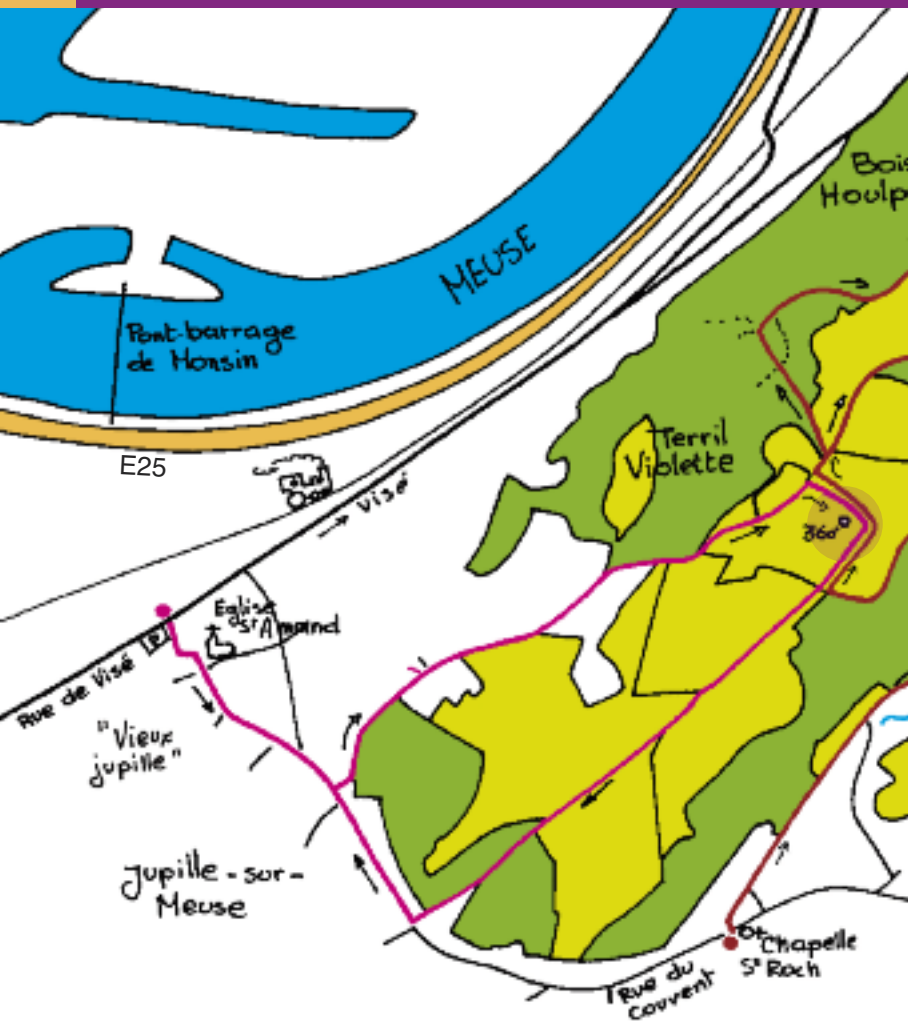
Aujourd'hui, le « vieux Jupille » à l'histoire millénaire est niché au beau milieu d'un centre industriel de premier plan, tout vrombissant et vibrionnant d'activité, ceinturé par la Meuse, le zoning, le chemin de fer et les autoroutes. Cette vocation de carrefour n'est pas nouvelle : à l'époque gallo-romaine, déjà, au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, la chaussée reliant Tongres à Trèves passait à proximité et constituait, avec la Meuse, un axe commercial important. L'histoire économique du lieu ne s'arrête pas au temps des Romains : dès le 15<sup>e</sup> siècle, on y cultiva le houblon et Jupille vit naître, au 19<sup>e</sup> siècle, la fameuse bière Piedboeuf. Les terrils témoignent d'une exploitation houillère qui fut florissante, avant l'irréversible et général déclin des années 1960.

L'histoire politique n'est pas en reste. Pépin II de Herstal avait, semble-t-il, trouvé l'endroit à son goût et y résidait volontiers.

Charlemagne y serait né, mais rien n'est sûr : aucune fouille n'a pu, à ce jour, corroborer la présence du grand souverain sur les terres jupilloises.

**Le plus remarquable est peut-être que, malgré toute cette agitation, Jupille ait préservé une physionomie verdoyante faite de collines, de bocages, de fonds de vallon boisés, de sources et de ruisselets, où il fait bon se promener le nez au vent, attentif aux paysages, aux fleurettes et aux oiseaux.**

**Dégustez la promenade – ce n°7 de Liège, Accent Nature n'a pas d'autre ambition que de vous y aider...**



## Suivons le guide...



Deux boucles de plus ou moins  
5km et 8km à partir :

-  De la "Tour Piedboeuf"  7
-  De la chapelle Saint-Roch  29

En savoir plus  53

Lignes de bus  54



Bonnes chaussures de marche.  
Bottes s'il pleut ou s'il a plu récemment.  
Eventuellement jumelles.

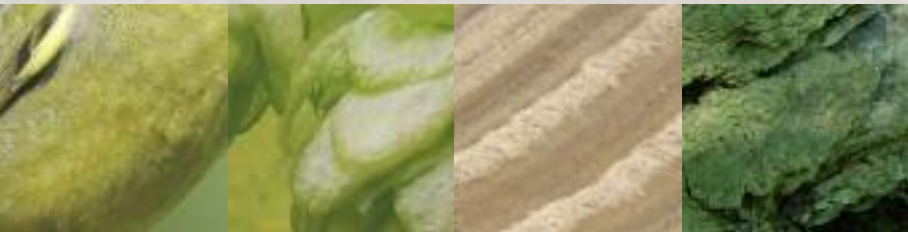
**Bus** : (arrêt « Interbrew ») ; 69 Fléron, Soumagne,  
Verviers ; 67 Barchon, Dalhem ; 140 Wandre,  
Cheratte, Visé ; 240 Sarolay, Hermalle, Visé.

**Parking** : le long de la route de Visé (parking d'InBev).



# *De la “Tour Piedboeuf”*

Rendez-vous à Jupille  
rue de Visé, à hauteur  
du parking d’InBev



# Ce pied

de colline vivait depuis 1935 à l'ombre de la défunte « **Tour Pied-boeuf** » qui fut, pendant longtemps, le plus haut édifice brassicole d'Europe, avec ses presque 80 mètres de haut. Un témoin de l'architecture industrielle et de l'histoire locale, rasé en 2003, malgré la mobilisation des Liégeois. Beaucoup, en effet, regrettaient de voir disparaître un symbole de la célèbre bière Jupiler (anciennement Piedboeuf). Mais la tour était inoccupée depuis plusieurs années et Interbrew ne voulut pas prendre à sa charge une coûteuse restauration.

**Entre le café « Cambrinus » et l'immense tour de briques rouges du géant belgo-brésilien InBev (qui fabrique désormais la Jupiler), quittons le bruit et le trafic incessants pour nous engager dans la charmante ruelle « En-Mi-La-Ville », dans le « Thier des Minimes ».**

On remarque immédiatement la **passerelle** qui la surplombe, entre deux vieux murs de grès houiller (la pierre du pays) coiffés de verdure. Le pont date du 17<sup>e</sup> siècle. En revanche, les tourelles et les blasons fantaisie sont un ajout du



La "Tour Piedboeuf", démolie en 2003



Ruelle "En Mi-La-Ville"





© L. Gilson



© A. Batteux

début du 20<sup>e</sup> siècle, époque où ce genre de garniture « tendance Moyen Âge » était fort prisé. On remarquera que quelques plantes poussent dans ces **vieux murs**, s'accommodant de rudes conditions de vie : la sécheresse, le vent, peu de terre de support. Il s'agit surtout de linaire cymbalaire ou « ruine de Rome » (*Cymbalaria muralis*), de chélidoine (*Chelidonium majus*), de laitue des murailles (*Mycelis muralis*)...

**La ruelle** portait autrefois le nom de « Dessoulx-le-Mostier ». Le « mostier », en ancien français, c'est le monastère.

**Grimpons les degrés jusqu'au sommet, et découvrons une église à notre gauche.**

Arrêtons-nous un instant sur la placette. La tour de l'église Saint-Amand date du 7<sup>e</sup> siècle, l'époque des Francs : il s'agit en fait de la première église paroissiale à l'est de Liège. Le reste de l'édifice fut détruit à la Révolution et rebâti vers 1830. La passerelle sous laquelle nous venons de passer permettait un accès direct entre les deux parties d'un couvent de la première moitié du 17<sup>e</sup> siècle, et qui fut aussi incendié par les révolutionnaires en 1793. Sur son emplacement on peut voir aujourd'hui une maison bourgeoise de belle venue, pourvue d'un joli jardin : la **Maison Piedboeuf**, du nom de celui qui fonda



© Ph. Dziewa



© A. Batteux



© L. Gilson

La "Maison Piedboeuf"

la fameuse brasserie en 1853. Nul doute que ses occupants empruntèrent à leur tour la passerelle pour se rendre à la messe, s'ils ne voulaient pas se mêler au peuple... On remarquera le **tilleul devant l'église** et aussi le beau **bouleau verruqueux** (*Betula pendula*), dont le feuillage déborde du jardin de la maison Piedboeuf dans la ruelle. Les arbres qui ombragent le cimetière contribuent à donner à ce lieu une agréable ambiance de quiétude villageoise. Le site est classé.



© A. Balleux

A droite de la grille du cimetière, admirons une grande **pompe à levier** (« Pompe du Bac » ou « Pompe de la belle Alpaïde ») : un reste de l'époque d'avant les robinets domestiques. Jupille comptait toute une série de ces pompes publiques, alimentées par les nombreuses sources et ruisseaux de son sol schisteux.



A droite s'ouvre la **rue Gît-le-Coq** : pour les passionnés de patrimoine architectural, signalons qu'en l'empruntant on atteindra rapidement le cœur historique de Jupille, avec ses maisons anciennes (rue Dassonville). Dans ce quartier, des fouilles archéologiques ont mis à jour de nombreux vestiges gallo-romains, mérovingiens ou carolingiens, dont certains peuvent être admirés au Musée Curtius. Il a été question d'établir un musée place du Bac, près de l'emplacement de la défunte tour Piedboeuf.

La  
"Pierre de justice"  
Place Gît-le-Coq



© L. Gilson

**Quittons la placette et continuons dans la rue En-Mi-la-Ville.**

A notre gauche, la très belle « **maison vicariale** », construite vers 1661 en briques, calcaire et grès houiller, classée comme monument dès 1978 : le pignon à rue se prolonge par un mur percé d'une porte, derrière lequel se cache un puits sous appentis.

**Au croisement, continuons tout droit : la rue En-Mi-la-Ville devient Rue Charlemagne.**



Si, à cet endroit, nous prenons à **droite** (également rue Charlemagne), nous découvrirons bientôt l'ancien couvent des chanoinesses de saint Augustin (actuellement Institut Notre-Dame de Jupille), connu pour ses multiples remaniements architecturaux.

**Poursuivons cette rue jusqu'à la place Havart et continuons tout droit dans la rue Chafnay.**

Laissons les bureaux de la police et les services communaux sur notre droite, avec le majestueux **hêtre pourpre** (*Fagus purpurea*) et les deux **tilleuls de Hollande** (*Tilia x europaea*) plantés côte à côte : ces trois arbres sont repris sur la liste des arbres remarquables de la Région wallonne.

**Face à l'arrêt de bus, traversons sur le passage pour piétons et prenons à droite.**

A notre gauche s'ouvre la rue Louis Bonfond : faisons une petite halte à ce carrefour, d'autant qu'il y a des choses à voir. Le promeneur attentif remarquera une petite plaque signalant que nous sommes sur un itinéraire vers **Saint-Jacques-de-Compostelle**, symbolisé par une petite coquille.



La "Pompe du Bac"

La "Maison vicariale"



Tilleuls de Hollande et Hêtre pourpre



© L. Gibson

Dans la rue Bonfond s'élèvent, à droite, de gros piquets en bois de plusieurs mètres de haut : ces « **stèches** » (perches, en wallon) ont été érigées en mémoire de l'ancienne culture du **houblon** (*Humulus lupulus*), une plante aromatique grimpante qui parfume la bière. Lorsque venait le temps de la récolte, en septembre, on décrochait les lianes pour procéder sur place à « l'épluchage » (arrachage des fruits). Les cônes femelles sont imprégnés de lupuline, une substance collante et amère. Afin de ne pas communiquer à la nourriture l'amertume du houblon, les ouvriers chargés de la récolte enveloppaient leur casse-croûte dans un linge ou un vêtement.

**A** Jupille, la culture du houblon remontait au 15<sup>e</sup> siècle au moins, et elle ne prit fin qu'au début du 20<sup>e</sup> siècle, tuée par l'industrialisation de l'activité brassicole, et par la mécanisation des techniques de culture exigeant des investissements hors de portée des petits exploitants. On peut certes voir encore aujourd'hui des cultures de houblon (surtout en Flandre), mais les grandes exploitations se trouvent principalement en Bavière, dans l'Etat de Washington, dans le Kent, en Europe de l'Est ou en Australie et Nouvelle-Zélande ! Une plaque commémorative célèbre cette activité qui fut d'une grande importance pour l'économie de Jupille et même de la région, car on trouvait du houblon dans les quartiers d'Avroy, Fétinne, Longdoz, ou Boverie.

"Stèches"  
à houblon



© A. Batteux

Fleurs, fruits (cônes) et feuille de houblon

En avant, donc, pour la montée,  
via la rue L. Bonfond...

Cet endroit peut paraître assez quelconque, au premier abord, mais il est calme et bordé d'un côté par de jeunes bosquets, ce qui nous permet d'entendre pépier ou chanter, en saison, mille petits oiseaux autrefois victimes de la **tenderie**. Jupille offre en effet de nombreux terrains dégagés (notamment au sommet des collines) qui, de plus, constituent des couloirs de migrations pour les oiseaux ! La tenderie est aujourd'hui interdite.

Dans ce lotissement relativement nouveau (années 1960-70), de très rares potagers rompent la monotonie des pelouses et des jardins taillés au cordeau. C'est que la vie moderne ne laisse souvent plus le



© L. Gilson

temps (ou l'envie) de s'occuper de ses propres cultures. En revanche, il reste beaucoup d'endroits non entretenus ou laissés à l'abandon, où foisonne une **verdure sauvage** toute bruissante d'oiseaux.

Laissons à notre droite  
la rue de la Distillerie et  
continuons la montée.

Progressivement, le **panorama** (malheureusement traversé en tous sens par des lignes à haute tension) se fait de plus en plus impressionnant. Nous apercevons le pont-barrage, l'île Monsin, le port et les terrils : la petite Bacnure, Bellevue (Herstal), Bernalmont, Bat-



Tarin des aulnes

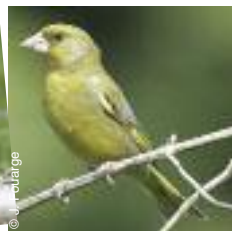
© J. Fouarge



Chardonneret  
élégant



Pinson des arbres



Verdier

Oiseaux  
anciennement  
victimes de  
tenderie...

terie Nouveau (Liège)... L'identification de tous ces éléments du paysage deviendra aisée avec l'aide de la table d'orientation, dont nous profiterons plus loin.

**La montée se poursuit tout droit, par la rue des Houlpays (les hiboux, en wallon), en négligeant la rue Marçon à droite. Nous suivons la rue des Houlpays jusqu'au bout, presque jusqu'au sommet de la colline.**

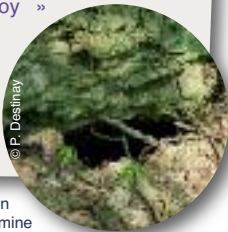
A la fin de la montée, devant nous, la rue s'ouvre en Y. Dans la branche de gauche, ce qui reste de la **houillère de la Violette** : l'endroit est bucolique et attirant, mais l'accès en est interdit. Jusqu'en 1971, on y organisait un motocross annuel : les traces du circuit sont encore visibles.

**Prenons donc à droite, la rue du Bois-Sauvage.**



Terrill de la Violette

**Le sous-sol de schiste houiller**, aux veines apparentes, fut exploité très tôt à Jupille, sans doute dès le 12<sup>e</sup> siècle. Au 19<sup>e</sup> siècle, l'invention de la machine à vapeur permit l'exploitation industrielle. Le charbonnage de la Violette fut désaffecté en 1943. La colline des Houlpays, à laquelle était adossée la fosse, est d'ailleurs un vrai gruyère : les galeries traversent la colline jusqu'au « Fond de Coy » (itinéraire n°2) et il est encore possible de voir ça et là quelques trous d'aération.



Trou d'aération d'une galerie de mine

Cette charmante petite route plus ou moins encaissée est bordée à droite par des prairies (à deux pas de la ville, des vaches !) ou par des cultures, à gauche par d'anciens **taillis de charmes** (*Carpinus betulus*). Le taillis est un ensemble de cépées (rejets de souche) coupés régulièrement pour obtenir du bois de petites dimensions, autrefois utilisé pour le chauffage domestique, ou pour l'industrie naissante (forge). On y voit également de beaux **chênes**, d'une taille parfois respectable. Le **sol** de grès et de schiste présente un aspect feuilleté caractéristique. Très certainement, il n'y eut, autrefois, qu'à se servir pour bâtir maisons



© A. Batteux

et constructions diverses. Le long des talus, de part et d'autre de la route, on remarquera le tapis de **clématites** (*Clematis vitalba*) ou de **ronces** (avis aux amateurs de mûres, en saison !), des **noisetiers** (même observation) et une assez grande quantité de **gouets tachetés** (*Arum maculatum*).



Dessin de gouet en fleur et photo de ses fruits



La nature ingénieuse a transformé **les gouets** en bagnes pour travailleurs forcés : au printemps, la fleur verdâtre à la silhouette flammée et à l'odeur fétide (selon nos critères, bien entendu) attire les mouches.

Retenues prisonnières durant quelques jours, le temps d'être « douçées » au pollen, mais nourries et logées, les mouches sont ensuite libérées... pour être à nouveau bernées par un arum voisin, ce qui permet le transport du pollen de fleur en fleur – et donc la fécondation des fleurs femelles. En automne, les fruits rouges et brillants, groupés au bout d'une forte tige, attirent le regard et les mains, mais ils contiennent des alcaloïdes potentiellement mortels.



© L. Gilson



© L. Gilson

Clématite des haies en fleurs et en fruits

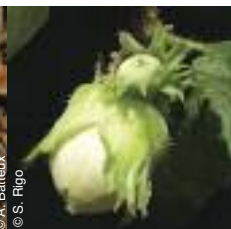


Feuille de ronce



© A. Batteux

© S. Rigo



Noisettes (*Corylus avellana*)

### Prenons à gauche, rue Foleresse.

Dans le petit bois, des ruines sont encore visibles : l'abandon de cette habitation n'est pas dû, comme on pourrait le croire, à une expropriation à cause de la ligne à haute tension, mais à un incendie qui a totalement dévasté la maison.

**La route devient chemin de terre ; poursuivons ce chemin, qui passe devant un salon de toilettage pour chiens, jusqu'au prochain croisement, puis prenons le premier sentier qui s'ouvre à droite, vers le point de vue.**

Nous approchons du sommet de la colline des Houlpays, baigné de lumière et battu par le vent ; il est facile de comprendre pourquoi, dans les années 1930, les Houlpays furent le théâtre d'épiques concours de cerfs-volants! Pour la construction de ses « dragons », la

population a même donné dans le gigantisme : une habitante de Jupille nous a conté cette savoureuse anecdote d'un constructeur qui, ayant confectionné avec amour un cerf-volant pulvérisant des records de taille, avait complètement perdu de vue qu'il faudrait un jour le sortir de son atelier... ce qui, finalement, s'avéra impossible !



La végétation s'amenuise : à droite en montant, quelques **pommiers sauvages** (*Malus sylvestris*) et une haie de **prunelliers** (*Prunus spinosa*). Une **vue à 360°**, et qui porte loin, est complétée par un banc et une table d'orientation neuve indiquant quelques points de repères dans le paysage.







© L. Gilson

Prunelles

Pommier sauvage



© A. Bateau

Ici, les jumelles peuvent être utiles.



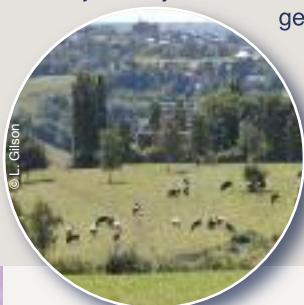
© L. Gilson



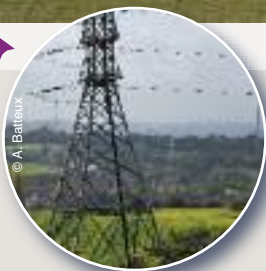
**Au Moyen Âge**, la partie haute de la colline des Houlpays, sur laquelle nous nous trouvons, fut défrichée pour les cultures, mais on n'y cultiva guère de céréales. L'ancienne « Cinse à laton » (ferme au son), qui se trouvait au nord, juste devant les constructions actuelles, semble avoir été l'exception.

L'aspect bocager (prés et vergers entourés de haies) est remarquable, surtout quand on regarde dans la direction de Fléron (Est, Sud-est) : c'est déjà le Pays de Herve !

On aperçoit çà et là les restes de vieux vergers, mais l'essentiel est surtout constitué de prés à bestiaux. C'est le visage traditionnel de Jupille. Le versant le plus escarpé, qui plonge vers le Fond de Coy, fut de tous temps revêtu de taillis et de forêts ; tandis que les pentes les mieux exposées (Sud, Sud-est) étaient, dès le haut Moyen Âge, plantées de vignes.



Les lignes à haute tension ne contribuent pas à l'amélioration du paysage, mais elles transportent l'électricité créée (notamment) par le pont-barrage sur la Meuse. Tout avantage a sa contrepartie...



Les deux peupliers d'Italie (*Populus nigra var. italica*) signalent une de ces mares causées par l'exploitation minière et qu'on appelait les « neures èwes » (eaux noires). Elles sont aujourd'hui asséchées.

La **vallée de la Meuse** est un couloir de migration pour les oiseaux. Ici, l'absence de tout obstacle visuel nous permettra d'observer à l'occasion, au printemps ou en automne, un vol de grues, d'oies cendrées, de bernaches, ou encore un milan royal solitaire.

Vol de grues



Si le temps est clair, on peut voir jusqu'à la Montagne Saint-Pierre et la Hollande (direction Nord).



La **plaine alluviale**, sur la rive droite de la Meuse, était fertile, mais elle était autrefois régulièrement inondée, jusqu'aux grands travaux de 1925 : le lit de la Meuse fut alors dévié, on consolida les berges, et le pont-barage fut construit pour réguler le débit et permettre la navigation sur le canal Albert.



360°



© A. Balleux

Morelle douce-amère en fruits



© A. Balleux

Ronce en fruits



© Ph. Dziewa

Robert-le-diable



© A. Balleux

Genêt à balai



© Ph. Dziewa

Fruits du genêt à balai



© A. Balleux

Chêne taillé

Quand nous nous sommes régalés de la vision panoramique, poursuivons le sentier et descendons-le jusqu'en bas (GR 57).

Au printemps et en été, nous apercevrons sur ce chemin descendant des plantes basses garnies de petites baies d'un rouge vif et brillant. Ce sont des **morelles douces-amères** (*Solanum dulcamara*) : les fruits sont certainement attirants (attention aux enfants), mais toxiques ! Les **ronces**, en revanche, portent des fruits comestibles (mûres sauvages). Il y a également une grande quantité de **genêts à balais** (*Cytisus scoparius*) ! Au milieu de la descente, sur notre droite, un petit chêne taillé comme pour la haie nous montre à quel point on peut contraindre un arbre pourtant gigantesque à rester minuscule. N'oublions pas non plus de rester à l'affût des **papillons** !

En bas, nous sommes au croisement des GR 57 (qui traverse une exploitation agricole) et 412 (Sentier des Terrils), bordé d'aubépines; continuons tout droit, vers la prairie face à nous et traversons-la (un petit couloir protégé par un fil électrique est aménagé sur la droite).



Aubépine en fruits

Remarquez les quelques bouleaux plantés au milieu de la prairie, dont l'écorce blanche est d'un bel effet décoratif.

Au bout de la prairie, sur la droite, sortons du pré par le tourniquet et prenons le chemin à gauche.



GR57



Quelques bouleaux...



"Tourniquet"

Ce chemin longe une maison (« les Chouettes »), puis coupe un champ. Traversons ce champ. L'agriculteur sait que son champ est traversé par un sentier de grande randonnée. Le sentier primitif existant depuis plus de 30 ans, il existe un droit d'usage inaliénable. Autant que possible, cependant, respectons le « tracé » (si tracé il y a) et évitons les détours : marchons tout droit, en ayant en vue la haie en face, jusqu'à un autre tourniquet (rouge).



© A. Balleux



© T. Schommers

Nous nous trouvons à l'entrée d'un joli **tunnel de verdure**, long de 200 à 300 mètres, tapissé (au printemps) de **ciboulette sauvage** (*Allium schoenoprasum*) et de **ficaires** (*Ranunculus ficaria*).

**Descendons-le, en prenant garde aux marches taillées dans le chemin.**



Ciboulette sauvage



Ficaires



© Ph. Destinay



© A. Batteux

L'exposition de ce versant au sud permet d'y cultiver la vigne (d'où le nom de l'endroit : Thier des Vignobles). A droite, un bois où dominent les chênes ; à gauche, un paysage magnifique de bocages, où on peut reconnaître la **Ferme Tambour** ou le bois de Fayen-Bois,



© A. Batteux

qui ont fait l'objet d'un autre carnet (*Liège, Accent Nature n°2*). Un peu plus bas, dans les haies bordant le chemin, nous découvrons à nouveau du houblon, mais aussi du fusain (*Euonymus europaeus*).



© A. Balleux

Fusain



Le fusain est bien connu des dessinateurs, car la carbonisation de ses rameaux en vase clos donne de merveilleux crayons !



Soyons également attentifs à tous les bruits qui témoignent de la vie sauvage ! Au printemps, l'odeur de « campagne » est exquise !

Au fur et à mesure qu'on descend le sentier, les bois font place à de très **vieux vergers** de cerisiers, pommiers ou poiriers.

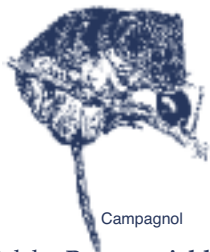


© A. Balleux



Dans ces **vieux vergers**, certains arbres sont morts, d'autres vivent leurs dernières années. En l'absence de nouvelles plantations, ils ne seront bientôt plus qu'un souvenir. Heureusement, certains arboriculteurs, s'appuyant sur les recherches du Centre wallon de recherches agronomiques de Gembloux (CRA-W), choisissent aujourd'hui de ré-introduire ces anciennes variétés locales, bien adaptées, résistantes et aux fruits particulièrement goûteux. Peu commercialisés par les filières classiques, ces fruits ne sont souvent disponibles que chez le producteur, mais cela rend leurs prix très compétitifs. En attendant, il est capital de laisser sur place quelques arbres morts ou agonisants : ils nourrissent la faune sauvage et lui offrent l'abri indispensable.

S'il est silencieux et matinal, le promeneur apercevra des **lapins** (il y en a des dizaines) mais peut-être aussi un renard. Côté **oiseaux** (voir page suivante), on entendra sans doute, entre autres, les éclats de rire du **Pic vert**, le babil flûté de la **Fauvette à tête noire**, les notes mélancoliques de la **Grive draine**, le doux friselis du **Rouge-gorge**... Quand le soleil est plus haut dans



Campagnol

le ciel, les **Buses variables** cerclent et planent à des hauteurs parfois vertigineuses, en faisant entendre leur long cri plaintif – à moins qu'elles ne guettent les **campagnols**, à l'affût sur un piquet. Les **Faucons crécerelles** chassent les petits rongeurs en vol battu et stationnaire, à quelques mètres du sol. L'un ou l'autre épervier passe comme une fusée...



© T.Schommers



© A. Batteux



© Ph. Dziewa



Lapin

Nid de guêpe commune dans le talus (*Vespa vulgaris*)



© J. Fouarge

Buse variable



© J. Fouarge

Faucon crécerelle



Rouge-gorge  
familier

© J. Fouarge



© J. Fouarge

Fauvette à tête noire



© J. Fouarge

Pic vert



© J. Fouarge

Grive draine

**Le Thier des Vignobles vient enfin buter sur la rue Chafnay. Prenons à droite, pour rejoindre, à 5 bonnes minutes de marche, la place Havart.**

**Pour les amoureux de vieilles maisons**, signalons, aux numéros 21-25-27 de la rue Chafnay, qu'une petite cour intérieure (derrière un porche) abrite des bâtiments du 17<sup>e</sup> siècle, qui sont parmi les plus anciens de Jupille. Les façades sont en grès houiller et briques ; les fenêtres sont encadrées de pierres calcaires. Remarquez aussi le vieux mur envahi de Linaire cymbalaire, appelée poétiquement « ruine de Rome ». C'est une plante délicate, aux fleurs d'un joli mauve bleuté agrémenté de jaune clair et d'orange, qui se niche dans les fentes des vieux murs à ciment calcaire. Une fois la fleur fanée, le long pédoncule portant les fruits se courbe vers le mur pour se « repiquer » de lui-même dans les interstices, où les graines germeront.



Linaire cymbalaire



© A. Betteux

**Ressortons dans la rue Chafnay, et continuons jusqu'à la place Havart. Au lieu de reprendre la rue Charlemagne par laquelle nous sommes venus, nous prendrons la rue de droite (rue de Meuse).**

**Deux cents mètres plus loin, à gauche, s'ouvre la rue Piedboeuf, calme et conviviale : pour admirer quelques maisons ouvrières joliment décorées, et échapper au flot des voitures, empruntons cette ruelle jusqu'à l'église puis prenons, à droite, les degrés de En-Mi-la-Ville, qui nous permettront de rejoindre notre point de départ.**



Bonnes chaussures de marche.  
Bottes s'il pleut ou s'il a plu récemment.  
Dénivellations pouvant présenter quelques difficultés !

**Bus** : arrêt « Saint-Roch », Thier de la Xhavée,  
bus 67 Barchon, Dalhem ; 68 Fléron, Soumagne.

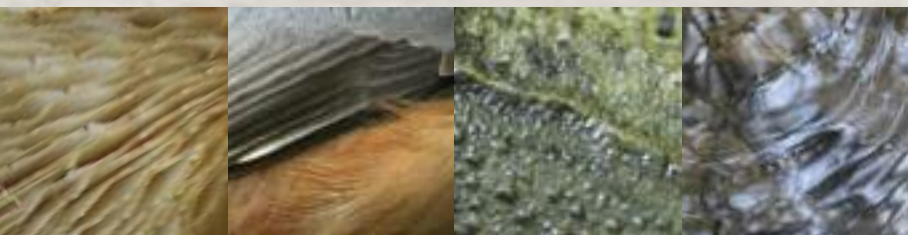
**Parking** : rue du Couvent: à côté de la chapelle Saint-Roch ou  
sur le parking de l'école, juste au-dessus.

Il est possible de se rendre à pied au point de départ de **cette balade à partir de la rue de Visé** (15mn de marche). Toujours tout droit : Thier des Minimes, rue Charlemagne, place Havart, rue Chafnay, rue du Couvent.



# *De la Chapelle Saint-Roch*

**Notre itinéraire démarre  
à la Chapelle Saint-Roch (1677),  
près du rond-point qui fait la jonction entre la  
rue du Couvent et le Thier de la Xhavée.**



# Tournons

le dos à la chapelle et admirons le petit copalme (*Liquidambar styraciflua*) que la commune a planté au milieu du rond-point.



Feuilles de copalme

© Ph. Destinay

C'est une espèce exotique, originaire d'Amérique du Nord, introduite chez nous depuis longtemps. L'arbre est assez rustique et résistera à des températures de  $-30^{\circ}\text{C}$ , tout de même bien improbables sous nos latitudes. Ses feuilles revêtent en automne un rouge flamboyant et particulièrement décoratif.

**Traversons la rue sur le passage pour piétons.**

Sur le terre-plein qui longe le trottoir, les services de la Ville ont planté un jeune érable plane (*Acer platanoides*).

**Engageons-nous, sur la droite, dans la rue du Vicinal.**



© A. Balleux

Une fois passées les petites maisons qui surplombent le parapet, une bâtisse isolée, sur notre gauche, est protégée par une haie où nous reconnaissons l'aubépine (*Crataegus monogyna*), le sureau noir (*Sambucus nigra*), le noisetier (*Corylus avellana*), le robinier (*Robinia pseudoacacia*)... Ce type de **haie « mélangée »** est le plus adapté aux besoins de la faune sauvage, puisqu'il diversifie son habitat et son garde-manger. On s'en rendra compte en observant un peu plus loin une **haie « pure »** de thuyas (à droite) ou encore de laurier-cerise (à gauche)...



© A. Balleux

Rue du Vicinal et érable plane



Haie "mêlée"

Si même on ne souhaite pas panacher sa haie d'espèces végétales différentes, mieux vaut **utiliser des arbres et arbustes indigènes**, mieux adaptés à notre climat et plus utiles aux oiseaux, insectes et petits mammifères qui cohabitent tant bien que mal à nos côtés. Esthétiquement, l'avantage de la haie mixte est de pouvoir profiter des floraisons décalées, de la coloration variable des feuilles en automne ou de la présence de fruits en fonction des espèces. En outre, certains arbres (le charme, le chêne ou le hêtre) conservent leurs feuilles brunies une bonne partie de l'hiver ! Bien choisies et bien taillées, nos essences indigènes peuvent faire d'aussi bonnes barrières que les thuyas – en témoignent les quelques haies que nous pouvons observer encore dans la rue du Vicinal : de charme (*Carpinus betulus*), d'aubépine, de noisetier et l'une ou l'autre espèce complémentaire.



Haie "pure" de thuyas



Haie "pure" de laurier-cerise

Après les entrepôts du ferrailleur, sur notre gauche, une haie d'aubépines est entremêlée de **bryone dioïque** (*Bryonia dioica*). C'est une plante grimpante de la famille des courges, ce qu'on peut avoir quelque peine à admettre au vu de la taille ridicule de ses baies rouges (toxiques !); mais les vrilles ou les fleurs trahissent bien la cucurbitacée.

**Négligeons la rue Fond de Coy qui s'ouvre à droite et continuons.**

**La rue du Vicinal s'ouvre bientôt en Y :  
à gauche, la rue du Bois-Sauvage ;  
à droite, un petit chemin,  
couvert sur les premiers  
mètres de cailloux rouges, et  
qui correspond à l'ancien trajet  
du tram vers Bellaire.  
L'abandon du vicinal dans  
les années 50 l'a rendu  
à la vie sauvage.  
Nous l'empruntons.**

Entre les arbres et les arbustes dont les ramures se rejoignent au-dessus de nos têtes en transformant par endroits le sentier en tunnel de verdure, la végétation n'est ni rare, ni exceptionnelle : mais ce qui fait le prix de cette nature à deux pas de la ville n'a pas grand-chose à voir avec la rareté ou la banalité des espèces qu'on y trouve. Jadis, les Jupillois fréquentaient cet endroit en famille pour son « microclimat » doux et abrité du vent : on l'appelait même le « **petit Nice** ». Nous ne pouvons que vous encourager à (re)faire la balade en automne (fin octobre, par exemple) : la fête des couleurs bat alors son plein ! Remarquez particulièrement le feuillage jaune doré des charmes et des érables champêtres (*Acer campestre*).



© A. Batioux



© Ph. Destinay

Bryone dioïque à l'automne





© A. Bateaux

Erable champêtre



© L. Gilson

Fruits de charme



© A. Bateaux



© L. Gilson

Lierre terrestre  
(*Glechoma hederacea*)



© L. Gilson

Sureau noir  
(*Sambucus nigra*)



© L. Gilson

Alliaire (*Alliaria petiolata*)

Chéridoine  
(*Chelidonium majus*)



© A. Bateaux

### Continuons à longer les prairies...

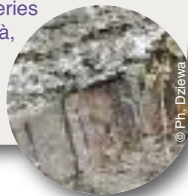
Dans le bois, à gauche, entre les pieds de charmes, de chênes, de hêtres, de noisetiers, de frênes (*Fraxinus excelsior*), de sorbiers (*Sorbus aucuparia*), le sol est parsemé de **luzules** (*Luzula luzuloides*), ce qui indique un sol



© L. Gilsom

Luzule

Profitons-en pour rappeler qu'en raison de la **présence de houille**, le sous-sol de la colline fut exploité jusqu'en 1943 par le charbonnage de la Violette : il est donc truffé de galeries de mine. Cà et là, quelques trous d'aération en témoignent (voir p14).



© Ph. Dziewa

plutôt acide – et c'est bien le cas ici (grès et schiste houillers).

Au bord du chemin, au printemps et en été, des gouets tachetés (voir page 15). A notre droite, bien encaissé, un petit ruisseau : le Coy (prononcez Co-ï). A la belle saison, le promeneur matinal entendra très certainement le tambourinage du **Pic épeiche**, le cri d'alarme du **Geai des chênes**, le babil flûté de la **Fauvette à tête noire**, le chant mélodieux de la **Fauvette des jardins** ou celui, explosif, du **Troglodyte mignon...**



© T.Schommers



© J. Fouarge

Fauvette des jardins



© J. Fouarge

Pouillot sifleur



© Ph. Destinay



© J. Fouarge

Rousserolle verderolle



© J. Fouarge

Pic épeiche > Juvénile et adulte à droite



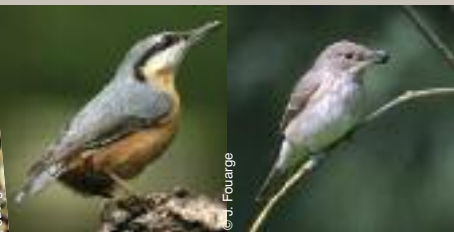
© J. Fouarge

Geai des chênes



© J. Fouarge

Troglodyte mignon



© J. Fouarge

Sitelle torchepot

Gobemouche gris

Et nous avons oublié l'éclat de rire du Pic vert, le tuit-tuit sonore de la **Sitelle torchepot** (qui l'a fait surnommer « machine à écrire » !), et le cri, puissant et plaintif, de la Buse variable ! C'est la folie des oreilles, la verdure environnante bruisse de chants, de mouvements et de pépiements... mais les choses ont bien changé depuis les années 70, où on recensait encore des espèces moins communes comme le Rossignol philomèle ! Tout de même, le nouvel *Atlas des Oiseaux nicheurs de Wallonie* nous signale la présence, au moins sporadique, de la **Rousserolle verde-rolle**, du **Gobemouche gris**, du **Pouillot siffleur**... Côté mammi-fères, les lapins sont en nombre et, si on a de la chance, on apercevra un renard ou même un chevreuil.

Au bout de quelques centaines de mètres, le sentier s'élargit : à droite, on aperçoit les restes d'un petit pont en pierre qui enjambait le ruisseau pour gagner Bellaire. Allons-voir...



© A. Balleux



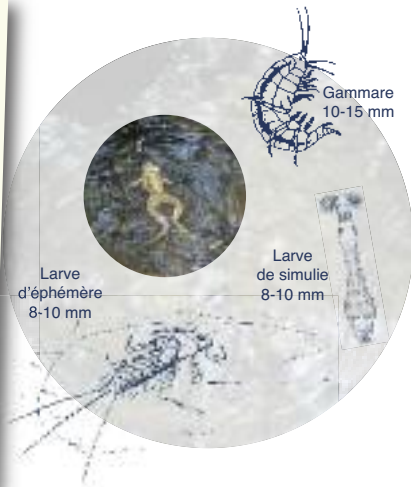
© L. Gilson



© Ph. Dziewa

Grenouille verte

C'est l'endroit idéal pour tenter de **prélever dans le ruisseau** quelques **bestioles** dont la présence (ou l'absence) sera révélatrice du degré de propreté de l'eau. Pas nécessairement besoin d'un matériel sophistiqué : il suffit de retourner les pierres et d'examiner le fond. Au moment de notre prélèvement (été 2009), nous n'y avons trouvé que des larves d'éphémères, quelques gammares (crevettes d'eau douce) et des larves de similies, ce qui semble indiquer un probable indice biotique de 5, voire 4 – sur une échelle de pollution croissante de 10 (très propre) à 1 (très pollué). Conclusion : le ruisseau présente une qualité biologique assez faible. Il conviendrait d'éviter totalement, en amont, les rejets domestiques non traités.



Feuille d'aulne

On observe des arbres typiques des milieux humides : de vieux saules (*Salix alba*) et un **aulne glutineux** (*Alnus glutinosa*) à proximité

du pont, reconnaissable à ses feuilles échancrées à leur sommet,

mais aussi des **peupliers** – ces derniers plantés de main d'homme (en lignes bien nettes, ce qui donne une ambiance bien différente de celle de la forêt !), dans le double but de fixer ces terrains soumis à des inondations temporaires et de produire du bois avec des arbres adaptés à ce type de milieu.



© G. de Potter



© A. Betteux



Peupliers



© A. Balleux

**A gauche du pont,  
un vieux saule blanc surplombe  
un petit chemin longeant le ruisseau.**

Nous pouvons y faire un aller-retour de quelques mètres (c'est un cul-de-sac) pour y profiter de l'ambiance : sur fond de friselis et de chants d'oiseaux, entre quelques vigoureux noisetiers, de vieux saules morts ou dépéris-

sants portent quantité de mousses et de champignons. De nombreux animaux, en particulier les pics et les insectes mangeurs de bois, paraissent profiter de ces logements et garde-manger naturels.

**Remontons sur le sentier principal.  
Face à nous, deux chemins en Y  
prennent d'assaut le talus : prenons  
celui de gauche, très encaissé.**



© Ph. Dziewa



© Ph. Dziewa



La détermination de champignons est affaire de spécialiste, surtout si on veut les consommer !!!



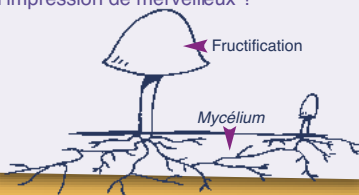
© A. Batteux



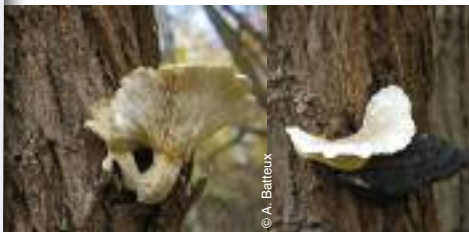
© A. Batteux

Ce que nous appelons un champignon, avec son pied, son chapeau et ses belles couleurs, est en réalité un «fruit». La partie persistante du champignon est tapie sous la terre (ou l'écorce) et revêt la forme de filaments blanchâtres appelés **mycélium**.

Plus que toute autre espèce végétale ou animale, les fructifications de champignons nous confrontent à l'incertitude. Elles sont si fugaces et dépendantes de paramètres multiples que leur apparition est aléatoire et souvent compromise par des étés trop secs, des gels précoces, des vents asséchants ou d'autres modifications du milieu. Mais, après tout, l'impondérable ne renforce-t-il pas l'impression de merveilleux ?



L'escalade n'est pas de tout repos, en particulier après quelques jours de pluie : le sol naturellement humide et traversé d'une multitude de rus et de sources se transforme alors en pataugeoire. Les bottes seront bien utiles, ainsi qu'un certain sens de l'équilibre et de bons mollets...



© A. Batteux

Quelques arrêts durant la montée nous permettront d'observer, en saison (en mai), le « **sceau de Salomon** » ou « faux muguet » (*Polygonatum multiflorum*). La fleur dégage une odeur douce, mais il est recommandé de ne pas toucher aux baies, qui sont très émétiques (causant des vomissements).



Le nom « **sceau de Salomon** » provient des marques en forme de sceau qui ponctuent son rhizome (tiges souterraines), et qui sont les cicatrices des tiges des années précédentes. Le rhizome, émétique tout comme les baies, était autrefois utilisé comme purgatif.



© A. Balleux

Dans le premier tiers de la montée, sur la droite, on observera de puissants jets de **noisetiers**. Certaines tiges sont mortes, mais l'arbuste se régénère, sans qu'il soit possible de repérer dans ce fouillis le tronc principal. Un peu plus loin, un magnifique **charme** ombrage le chemin ! Son système racinaire,



© C. de Peiter



© A. Balleux  
© Ph. Dřiewa



Charme

Hêtre cornier



dont une partie est bien visible, est impressionnant ! Quant au talus, il est troué de toutes parts par des **terriers** de campagnols, mulots et autres lapins.

**A la fin de l'ascension le sentier rejoint une ruelle asphaltée (la rue du Bois-Sauvage).**

Avant de tourner à droite, admirons un beau **hêtre** (*Fagus sylvatica*), qui est certainement un hêtre cornier, c'est-à-dire qu'il était censé borner un territoire ou, plus vraisemblablement une propriété, à moins qu'il n'ait eu fonction de point de repère.

**Prenons donc à droite.**

Une haie de charmes borde une propriété privée et confirme ce que nous disions au début de cette



promenade, à propos de la protection qu'offre ce type d'alignement (voir p.31). Au bout de quelques dizaines de mètres, nous découvrirons un superbe **panorama de vallée**, avec **vergers et bocages**. Il n'est pas exclu d'y entendre le miaulement de la chouette chevêche ou le tambourinement fluet du Pic épeichette, ce dernier pas tellement banal...

Le sentier que nous suivons est bordé par des ronces : en saison, nous y cueillerons quelques mûres sauvages bien noires.



Feuille de hêtre



Quelques dizaines de mètres plus loin, notons la présence insistante du **robinier faux-acacia**, un arbre superbe ramené d'Amérique du Nord au 17<sup>e</sup> siècle, et dont les fleurs (mai/juin) répandent un parfum suave et pénétrant, attirant des nuages d'abeilles. Elles aromatisent aussi les salades ou les tisanes et servent de base à des parfums.

Le sous-bois printanier est joliment piqué de **stellaires holostées** (*Stellaria holostea*) et d'**anémons sylvies** (*Anemone nemorosa*).



Anémone sylvie

Le **robinier** est classé dans les espèces potentiellement « invasives », à cause de sa tendance à se répliquer rapidement par drageons (tiges souterraines produisant de nouveaux troncs). Il faut souligner, pour être juste, que c'est précisément à son pouvoir fixatif des sols instables qu'il doit d'être planté un peu partout. Notons cependant que sa présence contribue à enrichir le sol en nitrate, car il fixe l'azote de l'air, grâce aux bactéries contenues dans les nodules qui se développent sur ses racines. Cela fait donc du robinier un exemple de végétal à surveiller « du coin de l'œil », afin d'éviter un envahissement et l'installation exclusive, dans sa zone de plantation, d'une flore nitrophile (aimant les sols riches en nitrates).

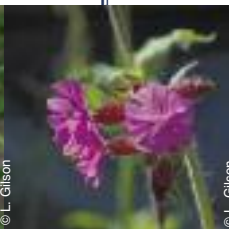
Fleurs et feuilles de robinier



© A. Baiteux



© L. Gilson



© L. Gilson



Stellaire holostée

Compagnon rouge  
(*Silene dioica*)

**Le chemin fait un coude à droite :  
suivons-le jusqu'au croisement des  
GR 57 et du sentier des Terrils (n° 412).**

**A droite, prenons le sentier  
qui mène au sommet de la colline...**

...où nous attendent un impressionnant panorama à 360°, une table d'orientation et un banc (voir page 18).

**Quittons ce lieu exposé aux quatre  
vents et poursuivons sur le sentier.**

Admirons sur notre gauche un beau pommier sauvage (*Malus sylvestris*) un peu rudement taillé par les vaches. En saison, posez le nez sur les fleurs roses et parfumées : un régal ! Les **petites pommes** sont bien jolies, mais pas vraiment comestibles crues : mieux vaut les cuire en compote ou en gelée.

**Au croisement, prenons à droite.**



© A. Batteux

Nous nous trouvons non loin de l'ancien charbonnage de la Violette, exploité jusqu'en 1943. Ce côté du « mamelon » des Houllpays est laissé à l'état sauvage et se recouvre de ronces, d'aubépinés et d'églantiers (*Rosa canina*). Les fruits de ces derniers (les **cynorhodons**) font une confiture délicieuse, mais qui demande, à la confection, du temps et une bonne dose de patience.

Cynorrhodon



© A. Batteux



© L. Gilson



© A. Batteux



© L. Gilson

Pomme sauvage ...  
un peu rabougrie !



Tout droit, ou à gauche...

© A. Batteux

Moins de 100 mètres plus loin, descendons à gauche, juste avant un petit banc et une poubelle : un petit sentier s'enfonce dans le bois des Houlpays.



© A. Batteux

> Si vous êtes de ceux qui préférez les espaces ouverts à la forêt, continuez tout droit.

S'il a plu récemment, certains passages seront difficiles car l'eau envahit le chemin. Mais la vue est magnifique et le sentier bordé en grande partie de peupliers trembles, de sureaux, de chênes et surtout, sur le côté gauche, d'ormes (ici, des ormes champêtres, *Ulmus minor*). Cet arbre est devenu rare depuis l'apparition, au début du 20<sup>e</sup> siècle, de la graphiose, une maladie due à un champignon microscopique. Revenue sous forme plus virulente dans les années 1970, elle a littéralement décimé l'espèce.



© Ph. Destinay

Fruits de l'orme champêtre et dessin de feuille



Reprenez l'itinéraire page 46 <



© A. Batteux

"Arbre à clous"

Sur la droite, remarquons un « arbre à clous ». Persistance d'un rite très ancien : ces *ex-voto* (vêtements, mouchoirs, images...) cloués sur le tronc d'un arbre que la superstition populaire a désigné pour « prendre les maladies » des humains.



**Houlpays** : « les hibous », en wallon – notons tout de même que les « houlpays » semblent avoir, en majorité, déserté l'endroit.

**Prenons ce sentier bordé de chênes, d'aubépines, d'églantiers et de genêts à balai. Au premier croisement, prenons à droite.**

Le bruit de la circulation de la rue de Visé et, surtout, de l'auto-route, est assez présent : on réalise à quel point le maintien de cette verdure à deux pas d'un centre industriel aussi important tient du petit miracle ! En revanche, observer un chevreuil ou un renard n'est pas exclu. Nous nous trouvons dans un **bois jeune**, avec une large participation des **bouleaux** (*Betula pendula*), à l'écorce blanche. Ces derniers sont ce qu'on appelle des arbres « pionniers » : ils sont souvent les premiers à coloniser une terre en friche ou un teruil de charbonnage, avant d'abandonner la place à d'autres arbres plus imposants.



© A. Betteux

**Le sentier serpente...**

...et longe une plantation de jeunes **chênes rouges d'Amérique** (*Quercus rubra*). Comparons leurs feuilles avec une feuille de chêne indigène (pédonculé ou sessile).



© A. Betteux



Chêne rouge d'Amérique : les lobes sont pointus ("acuminés")



© A. Betteux

Chêne indigène : les lobes sont arrondis





Au second plan, les peupliers trembles

Après quelques centaines de mètres, le sentier tourne à droite en longeant la prairie. Il rejoint le chemin que nous avions abandonné avant de plonger dans le bois des Houlpays.

Prenons à gauche, vers le lotissement.

> Accordons un regard aux beaux **peupliers trembles** (*Populus tremula*), plantés en rangée le long de la prairie.

A la gauche du chemin, côté forêt, on aperçoit des **jeunes plantations** de chênes et de merisiers (*Prunus avium*), qui sont gérées pour l'exploitation future du bois. Par ailleurs, on peut admirer de très beaux chênes (*Quercus robur*), dont



Feuille de peuplier tremble

certains de grande taille et de port majestueux. Ces arbres sont importants, car ce sont de vrais refuges et garde-manger à insectes (on a pu observer jusqu'à 400 espèces qui en dépendent !); ils sont garants d'une diversité biologique sans cesse menacée par la détérioration des habitats sauvages.

On remarquera peut-être, à l'orée du bois, une « station » de **berce du Caucase** (*Heracleum mantegazzianum*).

Avant les premières constructions, tournons à droite, entre le pré clôturé et le terrain vague envahi de végétation.



Jeune plantation



Arbre marqué pour être abattu



Berce du Caucase

**La berce du Caucase** est une ombellifère géante importée d'Asie au 19<sup>e</sup> siècle. Les oiseaux raffolent de ses graines, mais l'introduction volontaire de cette plante à des fins ornementales pose aujourd'hui des problèmes environnementaux et sanitaires. De mœurs invasives, la « berce géante » (qu'il ne faut pas confondre avec notre berce commune, de dimensions beaucoup plus modestes) s'étend et colonise son milieu d'adoption au détriment des espèces indigènes. Sa croissance est foudroyante ; la hauteur de ses tiges pouvant atteindre quatre mètres, elle confisque à la fois la lumière du jour et les nutriments contenus dans le sol. Evitez soigneusement tout contact avec la plante (feuilles, tiges et fleurs) : la berce du Caucase sécrète des substances chimiques appelées furocoumarines, qui provoquent une extrême sensibilisation de la peau aux rayons ultraviolets. Après exposition au soleil des parties du corps ayant été en contact avec la plante, les réactions iront de l'érythème (rougissement de peau) dans un premier temps à l'apparition de cloques, d'oedèmes, de réactions inflammatoires et, pour les cas les plus graves, de brûlures au troisième degré ! Il y a donc de sérieuses raisons pour éviter de planter la berce géante dans son jardin et pour l'éliminer, dans la mesure du possible et avec la tenue protectrice adéquate. Hélas, l'ennemie est aussi particulièrement coriace...



© A. Balleux

Nous nous trouvons à l'emplacement de l'ancienne *Cinse à laton* (Ferme au son), que son propriétaire fit raser à la veille de son classement au patrimoine. Ce fut probablement l'une des rares exploitations à Jupille qui pratiquait la culture des céréales, d'où son nom.

Le petit sentier que nous suivons devient vite très encaissé. La pluie peut le rendre impraticable à qui n'est pas pourvu de bottes. Si tel est le cas, on peut passer dans le pré à notre droite : un tourniquet



© T. Schommers

quelques mètres plus bas nous permettra de réintégrer le chemin au moment propice.



© Ph. Destinay

L'ombrage est assuré par de très beaux **chênes sessiles** (*Quercus petraea*).

plantées d'arbres dont la forme évoque les restes d'une ancienne taille « **en têtard** ».

Remarquez le paysage de bocages typique du Pays de Herve. Les prairies sur notre gauche sont

Une station de **joncs** attire notre attention, signalant une zone humide. Y aurait-il là une de ces



© Ph. Dziewa

La taille « en têtard » est un mode particulier de taille de l'arbre, qui vise à obtenir, sur les bourrelets de cicatrisation consécutifs à un éêtage régulier, un foisonnement de rameaux fins et droits, dont l'usage allait de la vannerie à l'habillement en passant par le clayonnage des murs, les ouvrages hydrauliques, etc.

À l'avant plan, les joncs; au second plan, les "têtards"

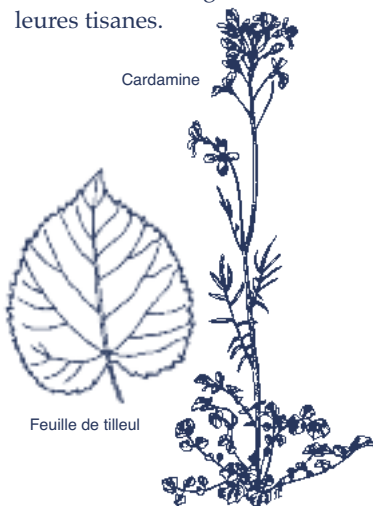


mares où les enfants de jadis pêchaient les tritons ? Après vérification, il semble que cette humidité soit plutôt due à la présence d'une source à cet endroit. Une petite ravine semble être le lit d'un ruisseau, sec au moment de l'observation. Il se remet en service après une forte pluie.

Admirons au passage, en saison (avril), le mauve délicat des **cardamines** (*Cardamine pratensis*) dans la prairie.

**Le sentier continue de descendre vers le Fond de Coy ; en contrebas, sur notre gauche, on aperçoit un petit filet d'eau.**

L'ail des ours (*Allium ursinum*) dispute l'espace aux anémones sylviées et aux **fougères**. Sur le chemin lui-même, en saison, des violettes. Côté arbres, on trouve du **tilleul**, reconnaissable à ses feuilles en forme de cœur et à ses inflorescences dignes des meilleures tisanes.



© A. Batteux

Taille en "têtard"

Arrivés en bas,  
nous pouvons tourner  
directement à droite, sur le chemin,  
mais pour éviter la boue,  
nous ferons un (tout petit) détour :  
face à nous, un peu sur la gauche,  
s'ouvre un autre sentier,  
qui enjambe le filet d'eau.

Ce lieu (appelé « la Plateforme »)  
est littéralement envahi **d'ail des ours** : au printemps, la floraison de ce tapis est spectaculaire. L'ail des ours peut-être utilisé en cuisine : les feuilles hachées menu dans du beurre (beurre d'ail) ou dans la soupe, les fleurs pour garnir une salade...

Le ru que nous suivons se « jette »  
dans le ruisseau de Coy,  
et un petit pont en béton  
nous permet de remonter  
sur le chemin principal.

A environ 30 mètres, sur notre  
gauche, nous remarquons une pe-



© A. Balteux

tite forêt de **renouées du Japon** (*Fallopia japonica*) : encore une plante « invasive », dont il est très difficile de se débarrasser, une fois qu'elle a colonisé un territoire ! Pour preuve, nous allons la retrouver presque tout au long du chemin jusqu'au petit pont, dans les endroits humides.



© L. Glisen

Renouée du Japon



Invasion...!



© L. Gilson

Ail des ours

Sur le chemin du retour, nous croisons encore le groseillier rouge (*Ribes rubrum*), le fusain (*Euonymus europaeus*) aux beaux fruits roses (non comestibles), le lamier jaune (*Lamium galeobdolon*)... On mentionnera également une **cépée d'érable** peu banale (7 jets), sur la droite.

**Nous arrivons à l'endroit où le chemin s'élargit, à gauche, vers le petit pont de pierre.**



Linaire commune  
(*Linaria vulgaris*)

*Trentepohlia umbrina*



Cépée d'érable

Retournons-nous pour observer les peupliers : le tronc de certains d'entre eux est recouvert d'une sorte d'enduit rouge orangé, principalement côté sud-est. Il s'agit d'une **algue** (*Trentepohlia umbrina*), sans doute associée à un champignon et dont l'écologie reste encore à éclaircir.

**Continuons tout droit, jusqu'à rejoindre notre point de départ.**

# En savoir plus ?



## Carnet d'adresses et ouvrages recommandés

### Musée Curtius

Pour les pièces archéologiques  
trouvées sur le site du Vieux Jupille  
Quai de Maestricht 13  
4000 Liège  
**04 221 92 21**

### Jardin écolo (agriculture biologique)

avec sa mare et ses ruchers  
Rue des Pépins 12  
4020 Jupille  
Pour les visites, s'adresser à  
M. Louis KECH  
**04 362 95 83**

### Commission d'Histoire locale (CHL) de Jupille

Contact : Ida Detilleux  
**04 362 77 56**  
ida.detilleux@cybernet.be  
v.a. Alfred JAMIN, le blog de la CHL.  
<http://chljupille.over-blog.com>

### Jupille d'hier à aujourd'hui

Marthe HERMESSE et  
Ida DETILLEUX  
Ville de Liège, 2003  
(ouvrage en vente chez les auteurs)



Cépée d'érable

© Ph. Dziewa

# D'un coin à l'autre...

## Fréquence des bus

Centre de Liège > Départ promenade n° 1 > Retour vers Liège

**Liège Gare Léopold > Jupille  
rue de Visé, arrêt « Interbrew »**

### Ligne 69

- Semaine toutes les 30 minutes
- Jours non scolaires toutes les heures
- Samedis, dimanches et jours fériés toutes les heures

### Ligne 67

- Semaine toutes les heures (avec quelques ajouts aux heures de pointe et le mercredi)
- Jours non scolaires toutes les heures (avec quelques ajouts aux heures de pointe)
- Samedis, dimanches et jours fériés toutes les heures

**Liège Gare des Guillemins > Jupille**

### Ligne 140 (et 240)

- Semaine toutes les 30 minutes
- Samedis (alternance 140 et 240) : toutes les 30 minutes
- Dimanches et jours fériés toutes les heures

**Jupille rue de Visé, arrêt « Interbrew » >  
Liège Gare Léopold**

### Ligne 67

- Semaine toutes les heures (avec ajouts aux heures de pointe)
- Jours non scolaires toutes les heures
- Samedis toutes les heures
- Dimanches et jours fériés toutes les heures ou heures + 10 min

**Jupille rue de Visé, arrêt « Interbrew » >  
Liège Place Léopold**

### Ligne 69

- Semaine toutes les 30 minutes
- Jours non scolaires toutes les heures
- Samedis, dimanches et jours fériés toutes les heures

**Jupille rue de Visé, arrêt « Interbrew » >  
Liège Gare des Guillemins**

### Ligne 140 (et 240)

- Semaine toutes les 30 minutes
- Samedis (alternance 140 et 240) toutes les 30 minutes
- Dimanches et jours fériés toutes les heures

Centre de Liège > Départ promenade n° 2 > Retour vers Liège

**Liège Gare Léopold > Jupille  
arrêt « Chapelle Saint-Roch »**

### Ligne 68

- Semaine toutes les 30 minutes (avec quelques ajouts aux heures de pointe)
- Jours non scolaires toutes les heures
- Samedis, dimanches et jours fériés toutes les heures

**Jupille arrêt « Chapelle Saint-Roch » >  
Liège Gare Léopold**

### Ligne 68

- Semaine toutes les 30 minutes
- Jours non scolaires toutes les heures (avec ajouts aux heures de pointe le matin)
- Samedis, dimanches et jours fériés toutes les heures

# Liège

Si vous avez envie de participer à des balades guidées dans les espaces verts de Liège et de sa périphérie, ou de vous joindre à des actions de sauvegarde de notre patrimoine naturel, communiquez-nous vos coordonnées. Vous recevrez régulièrement le « PCDN & DD News », qui vous tiendra informé(e) des activités.

## ÉCHEVINAT DE L'URBANISME, DE L'ENVIRONNEMENT, DU TOURISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE DE LIÈGE

### Service Environnement et Développement durable

94 Féronstrée 4000 LIÈGE  
04 221 93 73 – 04 221 92 41 – 04 221 92 58  
Fax 04 221 92 56  
celluleenvironnement@liege.be ou pcdn@liege.be  
Site de la Ville de Liège : [www.liege.be](http://www.liege.be)

Conception et rédaction : M. Degraen et Ph. Destinay  
Graphisme : A. Batteux - [www.education-environnement.be](http://www.education-environnement.be)  
Photos : A. Batteux, G. de Potter, Ph. Destinay, Ph. Dziwewa,  
J. Fouarge, J. Gilles, L. Gilson, B. Merckx et S. Rigo.  
Dessins humoristiques : Thierry Schommers  
Dessins : Éducation-Environnement asbl  
Aide documentaire : L. Bronne, C. Close, G. de Potter, Ph. Destinay,  
I. Detilleux, P. Hauteclair, F. Loret et G. Pirard  
Relecteurs : B. André, C. Close et V. Lesage



Cette brochure est réalisée avec l'aide du Service public de Wallonie, Direction générale de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement

Imprimé sur papier recyclé

Editeur responsable : Michel Firket, Féronstrée 94 - 4000 LIÈGE.

# *Au rythme de nos pas...*

Jupille la brassicole  
Bruissante d'oiseaux  
Dévoile aux quatre vents  
Ses charmes bucoliques...  
À déguster sans modération !

Déjà parus :

- 1 Du Jardin Botanique à la Chartreuse
- 2 De la Chartreuse à Fayen-Bois
- 3 De la Boverie à Cointe
- 4 De Fayen-Bois à Angleur
- 5 De Cointe à Saint-Léonard
- 6 La réserve naturelle du domaine universitaire du Sart Tilman

